



Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, différentes solutions d'accueil ont été déployées afin de pallier la réduction de capacité des services et mettre à l'abri des personnes restées à la rue.

L'usage intégral et systématique de structures hôtelières étant une nouveauté dans le panorama de l'aide aux personnes sans-abri, une évaluation de ce modèle s'imposait.

L'évaluation a commencé pendant le mois de février 2021 et prend en considération les éléments récoltés jusqu'à la fin du mois d'avril.

Objectifs : recenser les profils des personnes hébergées et analyser leurs trajectoires, décrire les types d'accompagnement, identifier les points positifs et négatifs, les obstacles et les risques du dispositif hôtel, constater les résultats et identifier les conditions qui permettent d'obtenir les résultats attendus, qui peuvent varier selon les types d'accompagnement et tracer l'évolution du dispositif en termes, entre autres, de profils accueillis et d'accompagnement dont les personnes hébergées bénéficient.

[Accès à l'évaluation](#)